

# *D'une île à l'autre*



*Région 01, Secteur G  
Îles de la Madeleine  
Janvier 2014*

*Volume 19, Numéro 1*

**AREQ**  

---

CSQ

A stylized graphic element consisting of a red and white swoosh that curves around the text.



# Sommaire

Message du président.....	2
Message de la présidente régionale.....	3
Liste des membres du Conseil sectoriel et autres comités.....	5
Activités 2013-2014.....	6
Assurances.....	7
Fondation Laure gaudreault.....	8
Comité retraite et indexation.....	9
Environnement.....	11
Condition des femmes.....	12
Condition des hommes.....	14
Saute dans le train de l'an nouveau.....	15

## Salutations à vous tous, membres du Secteur des Îles de la Madeleine;

Eh oui ! Nous y sommes déjà. À deux pieds dans l'Année 2014 et à deux pieds dans la neige. Moment de l'année pour offrir des vœux. Santé, et plein de petits bonheurs souvent à portée de main. C'est ce que je nous offre pour ce Nouvel An.

Notre dernière année fut, quant à moi, très bien remplie. En passant, notre année va du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin suivant. Nous n'avons qu'à nous souvenir de l'Assemblée Régionale Annuelle qui s'est tenue à bord du Vacancier. Aux commentaires reçus, les gens de l'extérieur furent comblés et nos membres des Îles fiers de l'aventure. Encore une fois, reconnaissances à tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès. Et les activités du secteur semblent bien appréciées de ceux et celles qui y participent.

Qu'en est-il pour la présente année ? Vous avez tous en main notre programme et c'est notre guide jusqu'en juin prochain. À la lumière de ma courte expérience à date à la présidence, je constate qu'une des difficultés est de vous passer l'information que j'ai l'occasion de recevoir, surtout aux rencontres du Conseil National. À la rigueur, il y a le courriel mais tous n'ont pas ce moyen de communication. Pour vous en donner quelques exemples, nous avons eu un clin d'œil sur l'ÉCRITURE ÉPICÈNE. Ou bien encore, de l'information sur l'ASSURANCE AUTONOMIE. Et plus récemment, une présentation sur la CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES. Et j'en passe.

Enfin, je trouve très satisfaisant de réussir à sortir un **mini** Journal. Merci à toutes les personnes dont les noms paraissent suite aux articles. Et n'oubliez pas que vos suggestions sont toujours les bienvenues. En terminant, un grand plaisir pour votre conseil est de vous voir en grand nombre à chacune de nos activités. Considérez-vous toujours comme étant les bienvenus et bienvenues.

Lauréat Castonguay, Président, Secteur G



Bonjour à vous tous,

J'ai le privilège de m'adresser à vous pour vous donner des nouvelles de la région. La vie est reprise dans tous les secteurs et les rencontres aussi.

Pour bien s'occuper de nos affaires, je vous parle de deux sujets d'actualité touchant les personnes âgées, donc nos membres, qui sont sur la planche du gouvernement.



D'abord, Véronique Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, a présenté en juin, un projet de loi concernant les soins de fin de vie. Ayant fait l'objet d'une longue série de travaux en Commission parlementaire spéciale en 2011 et d'un rapport signé par tous les partis, le projet de loi no 52 a été voté à l'Assemblée nationale cet automne. Que doit-on en penser? L'AREQ prône la mise en place, dans le système de santé du Québec, de meilleurs soins palliatifs et un encadrement très serré pour l'application de la "mort assistée" qui devra être choisie par les personnes concernées.

En second lieu, Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable des âgés, avait présenté, à l'automne, le "livre blanc" intitulé *L'autonomie pour tous - Vivre chez soi avec les services adéquats*. C'était en vue d'élaborer un projet de loi instaurant des services à domicile qui seraient couverts par une assurance gérée par la RAMQ. Après maintes discussions sur ce document consultatif, le projet de loi no 67 a été présenté en chambre et fera l'objet d'une autre commission parlementaire à laquelle l'AREQ participera certainement. L'assurance-autonomie de M. Hébert peut séduire par ses objectifs louables mais y aura-t-il des gens qualifiés pour assurer les soins adéquats qui permettront aux personnes âgées de demeurer plus longtemps dans leur domicile? Faudra surveiller ça de près.

Informons-nous... ça nous touche ou nous touchera de près dans un avenir rapproché!

L'AREQ tiendra son Congrès en juin 2014 à Sherbrooke...Les personnes déléguées ont été interpellées pour connaître leurs attentes vis-à-vis l'Association. Le thème étant connu maintenant: D'hier à demain, l'AREQ toujours en action, on doit consulter et former les gens qui y assisteront. C'est notre autorité suprême où sont votées les modifications aux Statuts et Règlements et les orientations qui alimenteront le plan d'action pour le triennat 2014-2017.

En terminant, j'en profite pour remercier toutes les personnes qui travaillent à rendre l'AREQ intéressante à travers toute la région Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord. On aura besoin de relève cette année encore... Viens donner quelques heures et apporte des idées nouvelles! Ça fait peut-être partie de ta mission de vie... Platon disait: " Chacun, parce qu'il pense, est seul responsable de la sagesse ou de la folie de sa vie, c'est-à-dire de sa destinée." Je vous souhaite une bonne santé et du bon temps pour l'année 2013-2014.

Nicole Gagnon, présidente régionale

### **TOUJOURS EN ACTION...**

A l'automne dernier, notre ami Hector a pris de son temps pour faire la demande d'organisation d'une activité.

Eh oui! De la danse en ligne. Belle activité physique. Du 1er octobre jusqu'au 10 décembre, à presque tous les mardi PM, une moyenne de 22 personnes se sont donnés rendez-vous au gymnase de l'École Marguerite d'Youville pour une (1) heure d'activité avec Donald et Audette. Assez pour avoir chaud.

Bravo aux participantes et participants.



Région 01  
Secteur G  
Îles de la Madeleine



Plan d'action 2013-2014

OBJECTIF : *Participation et reconnaissance*

### Comité directeur

<b>Président :</b>	M. Lauréat Castonguay	418-986-3651
<b>1<sup>er</sup> vice-prés :</b>	<b>Poste à combler</b>	
<b>2<sup>e</sup> vice-prés :</b>	Mme Francine Landry	418-986-4092
<b>Trésorière :</b>	Mme Madeleine Landry	418-986-5025
<b>Secrétaire :</b>	Mme Jeanne-D'Arc Arseneau	418-986-3016

### Autres Comités :

<b>Assurances :</b>	Mme Gabrielle Cyr	418-986-2891
<b>Cond.Fém. :</b>	Mme Jeannette Poirier	418-986-5804
<b>Cond. Masc. :</b>	M.Gilbert Arseneau	418-986-4352
<b>Indexation :</b>	Mme Rose-Alma Renaud	418-969-2772
<b>Socio-politique :</b>	Mme Lina Lafrance	418-969-4402
<b>Environnement :</b>	Mme Aurélienne Aucoin	418-986-2071
<b>L.Gaudreault:</b>	<b>Poste à combler</b>	
<b>Entraide:</b>	M. Marc-Édouard Nadeau	418-986-4582
<b>Vente/billets :</b>	Mme Denise Thériault	418-986-4384
<b>Resp.journal/Info.:</b>	<b>Poste à combler</b>	
<b>Courriel :</b>	M. Jeannot Côté	418-986-3515

**Nombre de membres dans le secteur : 201**

## **ACTIVITÉS 2013-2014**

Mardi 10 septembre À 9 H 30, au CMF de Bassin, brunch de la rentrée.

Octobre, visite de Îlot Naturel, date à déterminer. Début *Toujours en action*.

Novembre, mercredi le 13, à l'église Saint-André de Cap-aux-meules, messe commémorative aux intentions de nos membres décédés.

Décembre, jeudi le 5 à 18 h, à la Légion Canadienne, Souper de Noël.

Janvier, vendredi le 17, activité à déterminer.

Février, vendredi le 14 à 11 h 30, on souligne la Saint-valentin. Dîner aux frais de chacun au restaurant La Patio

Mars, vendredi le 7, Journée de la femme. Place aux comités.

Avril , mardi le 22, Journée de la terre. Place aux comités.

Mai, vendredi le 9 à 9 h 30, au Restaurant le Bellevue, brunch suivi de l'assemblée générale sectorielle (AGS).

Mai, jeudi le 15 mai, l'AGR à Mont-Joli.

Juin, mardi le 17 à Grande-Entrée, dîner à l'Auberge La Salicorne.

## À PROPOS DE NOS ASSURANCES

### QUELQUES RAPPELS ET INFORMATIONS AU SUJET DE NOS ASSURANCES SSQ ASSUREQ

- Depuis juillet 2013, un nouveau service est disponible pour les personnes inscrites au site ACCÈS assurés de SSQ afin qu'elles soient informées par courriel lors d'une fin de couverture d'assurance d'un enfant à charge qui a atteint l'âge maximal d'admissibilité au régime d'assurance collective ASSUREQ.
- Depuis le 1er janvier 2012, les membres d'ASSUREQ qui doivent aller demeurer en centre de réadaptation ou en CHSLD, ont droit à un remboursement pour leurs frais d'hébergement seulement, pour une durée de 180 jours à vie, pour l'ensemble de ces deux établissements. (réf: no 2.2.4 de la brochure J ASSUREQ, janvier 2012). Pour les personnes qui ont un plan familial, le conjoint bénéficie de la même protection. Dans cet article, on y trouve aussi des indications pour une clinique de cure de désintoxication, une maison de convalescence, soins palliatifs et soins pour maladies chroniques.
- Le vaccin contre le zona, Zostavax, n'est pas couvert par ASSUREQ, tout comme les autres vaccins à titre préventif (ex: les vaccins conseillés par les cliniques de voyage.) Il n'est pas couvert par le régime général d'assurance médicaments de la RAMQ non plus.
- SSQ ni aucune autre compagnie d'assurances ne rembourse les frais exigés par les médecins pour remplir les formulaires d'assurances.
- Pour bénéficier des protections de nos assurances, il faut consulter nos sources d'information: -La brochure J ASSUREQ janvier 2012, qui nous donne les explications du feuillet votre régime d'assurance collective en un clin d'œil, janvier 2013.

- Le site WWW. SSQ.ca ou par téléphone au 1 888 833 6962
- La revue Quoi de neuf.

Je suis toujours disponible pour répondre à vos questions concernant nos assurances SSQ ASSUREQ ou pour vous référer à une personne plus compétente.

Je vous souhaite la santé, un Noël à la hauteur de vos attentes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2014.

Gabrielle Cyr





**FONDATION LAURE-GAUDREULT**  
100—320, St-Joseph Est  
Québec G1K 9E7  
418-525-0611 ou 1-800-663-2408

Le 10 janvier 2014

Monsieur Lauréat Castonguay  
AREQ 01-G « Iles-de-la-Madeleine »

OBJET	Confirmation des sommes reçues		
	Autres	Pour souscription	Total
Nouveau membre	\$	\$	
Collecte	\$	162,00 \$	
Secteur	\$	\$	162,00 \$

Monsieur,

Il me fait plaisir, au nom de la *Fondation Laure-Gaudreault*, de vous remercier pour votre engagement ainsi que celui des personnes bénévoles qui s'impliquent avec vous pour vous avoir transmis ce chèque.

Je vous rappelle que, selon la politique de redistribution de la Fondation, environ 72% des sommes nettes recueillies dans votre région vous seront disponibles au printemps prochain pour soutenir les organismes et personnes de votre région.

Je vous remercie de tout cœur et vous invite à poursuivre votre engagement en faveur de notre Fondation

Solidairement,

Robert Gaulin  
Président

## COMITÉ RETRAITE-INDEXATION

La dernière rencontre des délégués sectoriels eut lieu à Matane les 16 et 17 octobre dernier. Étant absente à cette réunion, je vous fais part de certaines informations pertinentes sélectionnées dans la documentation reçue suite à cette dernière.

1. TRÈS INTÉRESSANT : Notre représentant régional Jean-Roch Côté travaille en concertation avec notre présidente régionale Nicole Gagnon sur un plan d'intervention au Congrès 2014 concernant l'expression «**pleine indexation**». L'objectif est de mettre en lumière une ambiguïté à propos de cette expression et d'intégrer l'orientation ainsi que la démarche entreprise depuis le début de notre revendication.
2. TRÈS INFORMATIF : Voici un texte qui décrit **les sources de notre rente de retraite**.

### ***Notre rente de retraite : cadeau ou salaire différé ?***

**Notre rente de retraite salariale est constituée d'économies provenant de prélèvements (1) sur le salaire que nous avons reçu et d'une contribution patronale virtuelle (2) durant nos années de travail.**

1. Prélèvements : cotisations prélevées sur chaque paye : comptabilisées (RRE), comptabilisées et capitalisées (RREGOP).
2. Contribution patronale virtuelle : somme comptabilisée mais non-capitalisée que le gouvernement ne nous a jamais versée en salaire direct et qui devait contribuer à assumer le versement de la partie de rente de retraite imputable au gouvernement dès le moment de notre prise de retraite.

Cette dernière somme, virtuelle soit-elle, constitue effectivement une dette réelle envers les futurs (es) retraités (es) que le gouvernement rembourse mensuellement au (à la) retraité(e) dès sa prise de retraite à même les fonds du Trésor public. Voilà pourquoi nous pouvons parler de rente de retraite salariale car c'est entièrement de notre salaire qu'elle est constituée : prélèvements et contribution patronale virtuelle.

Voilà pourquoi nous pouvons parler de rente de retraite salariale car c'est entièrement de notre salaire qu'elle est constituée : prélèvements et contribution patronale virtuelle.

**Pour tout dire, notre rente de retraite salariale, nous nous la sommes prépayée durant nos années de travail d'un commun accord avec le gouvernement qui aujourd'hui, ne fait que respecter son engagement.**

1. TRÈS PERTINENT : En terminant, je vous suggère fortement de lire les pages 10 et 16 dans le magazine «Quoi de neuf» hiver 2013-2014. Louise Charlebois 1<sup>re</sup> vice-présidente du conseil exécutif et responsable du dossier Retraite-Indexation au national nous présente le plan d'action 2013-2014, très à jour.

« Bonne Année 2014! »

Rose-Alma Renaud, responsable du secteur G

## *Petite réflexion sur l'engagement...*



## **ACHETONS CHEZ-NOUS**

Dernièrement, j'entendais le président de la chambre de commerce prôner l'achat local des produits de consommation.

Puisque nous sommes des gens à la retraite, cela veut dire que nous sommes des personnes qui ont un bon vécu. L'on sait donc que pour qu'une économie locale soit florissante qu'il faut encourager les producteurs et les commerçants de chez-nous. Plus il y aura de consommation, plus les commerçants offriront de choix et de meilleurs prix.

Voir des entreprises fermer leurs portes n'est certainement pas très prometteur pour nos jeunes.

L'environnement partage ce principe qui réduit le transport et par conséquent la pollution.

### **Faisons notre part**

En environnement, une action régionale vous est suggérée : Éteindre les lumières pendant une heure le 29 mars 2014 de 20h30 à 21h30 pour économiser l'énergie et ainsi protester contre les changements climatiques.

### **Jardins communautaires**

Aux intéressés,

Près de la Salle communautaire de Fatima, il y a 10 espaces pouvant être cultivées pour un petit potager. Il vous suffit de retourner la terre, l'engraisser et de semer. C'est un plaisir d'y récolter des carottes, des patates et même des citrouilles. Premier arrivé, premier servi!

Aurélienne Aucoin

## LA CONSTANTE PROGRESSION DES FEMMES (TIRÉ DU DOCUMENT : 400 ANS D'HISTOIRE)

### Ah ces femmes!

Si on parlait de ces femmes qui, par leurs actions, ont contribué à bâtir le Québec. Avec acharnement, elles ont réussi des exploits quasi impossibles avec les moyens du bord.

**En santé,** on retrouve Jeanne Mance qui fonde l'Hôtel-Dieu de Montréal. Rosalie Cadron-Jetté qui fonde l'Hospice Ste-Pélagie qui accueille les mères célibataires. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle de garderies; déjà en 1858 les Sœurs grises créent les premières garderies appelées salles d'asile. Irma Levasseur devient la première femme médecin au Québec. Mais elle obtiendra son diplôme au Minnesota, car les femmes ne sont pas encore acceptées dans les Universités du Québec. Elle fondera l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Justine Lacoste-Beaubien fonde l'Hôpital Ste-Justine à Montréal. Pas pire pour des femmes!

**Éducation maintenant.** Marie Guyart (Marie de l'Incarnation) fonde le couvent des Ursulines de Québec alors que Marguerite Bourgeois ouvre la première école à Ville-Marie. En 1878, le corps enseignant se féminise, mais leur salaire n'est que 40 % de celui des hommes. En 1900, à partir de cette date, plus possible d'assister à un cours de médecine au Québec, mais ce droit reviendra en 1918. Ce n'est qu'en 1946 que Mary B.Jackson-Fowler recevra son diplôme d'ingénieure. En 1914, Annie Langstaff devient la première diplômée de la faculté de droit à McGill et la première d'une longue lutte qui s'échelonna jusqu'en 1941 pour que les femmes obtiennent le droit à la pratique juridique.

**Le travail!** En 1950, Madame Fairlough députée à la Chambre des communes présente un projet de loi qui exige rémunération égale pour un travail égal dans les secteurs fédéraux. En 1975, enfin une femme policière, Nicole Juteau. En 1985, le problème d'accès à l'égalité (PAE) fait son entrée et en 2001, il devient en vigueur.

**Violence :** En 1982, oui oui en 1982, la députée fédérale Margaret Mitchell fait l'objet de moqueries à la Chambre des communes lorsqu'elle ose soulever la question de violence faite aux femmes. Toujours en 1980, l'agression sexuelle entre conjoints est reconnue comme criminelle. Des statistiques révèlent que la violence conjugale touche un foyer sur dix. En 1995, la Marche du pain et des roses contre la pauvreté et en 2000, le méga rassemblement des femmes contre la violence faite aux femmes. L'ONU adopte la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

**Arts, communications, littérature etc.** Pensons à Laure Conan, Marcelle Barthe, Gabrielle Roy, Judith Jasmin, Sophie Thibeault, première femme-chef d'antenne, mais son salaire était-il le même que celui des hommes? Le C.S.F. lance le magazine La Gazette des femmes.

**Un petit clin d'œil au sport**, en 1926, les femmes sont admises aux Jeux olympiques, mais en 2006 à Turin, seize des vingt-quatre médailles remportées par le Canada le furent pas des femmes. Faut le faire!

**Pouvoir politique ou droit de vote**, en 1791, droit de vote pour tous les propriétaires femmes et hommes, pas de différence, mais les femmes perdent ce droit en 1849. Mais déjà en 1834, un dénommé Louis-Joseph Papineau et ses patriotes agissent en hommes de leur temps et manifestent le désir de corriger une anomalie historique en retirant le droit de vote aux femmes. Et dire que l'on dit de quelqu'un d'intelligent qu'il a la tête à Papineau. En 1866, le Code civil perpétue le principe d'incapacité juridique de la femme mariée et les considère comme des mineurs et des interdits alors qu'en 1899, la loi de l'Instruction publique interdit aux femmes de voter aux élections scolaires. Ce droit reviendra en 1942. En 1902, Marie Gérin-Lajoie devient la personne-ressource des féministes du temps. Au Québec, en 1918, victoire au fédéral : les femmes peuvent voter, mais on devra attendre en 1940 pour obtenir ce droit, et ce, après 14 ans d'effort des féministes.

Dans les années 1900, les femmes n'étaient pas reconnues comme « personnes ». C'est en 1929, après de longues discussions, que le Conseil privé de Londres reconnaît que les femmes sont des personnes, donc peuvent devenir membres du sénat.

Voici quelques noms de femmes d'hier et d'aujourd'hui engagées à la défense et à l'avancement des droits des femmes : Idola S.Jean, Thérèse Casgrain, Fatima Houda-Pépin, Emely Murphy, Elsie M.Gibbons, Monique Bégin, Jeanne Sauvé, Claire L'Heureux Dubé, Lise Payette, Lorraine Pagé, Madeleine Parent, Léa Robach et sans oublier notre Laure Gaudreault. Où serions-nous sans elles?

**Les femmes ne sont pas des saintes, mais elles font souvent des miracles.**

**Jeannette Poirier, responsable de Condition des femmes**

## CONDITION DES HOMMES

À la dernière réunion régionale de l'AREQ qui se tenait à Matane en octobre dernier, le principal point soulevé fut de remplacer l'appellation « Condition des hommes » par « Réalités masculines » pour identifier les dossiers qui concernent spécifiquement le genre masculin au sein de l'AREQ. En effet, pour certains, le terme de « Condition des hommes » ne reflète plus vraiment la situation que vivent les hommes.

Une proposition avait été amenée à l'assemblée régionale (pour discussion) qui s'est tenue en juin dernier aux Îles. Cette proposition a été ramenée en comité à la réunion de Matane, a été revue et corrigée et envoyée aux autres secteurs afin de tâter le pouls avant de la présenter au Congrès provincial de Sherbrooke, s'il y a lieu.

Voici quelques suggestions provenant du plan d'action national de la condition des hommes afin que l'information circule chez les membres: visiter le site Web de l'AREQ, s'abonner à l'Infolettre, consulter le magazine Focus et finalement participer au journal du secteur pour informer les autres membres sur la condition des hommes.

Le 19 novembre 2013, se tenait la journée internationale des hommes, sous le thème « Santé, sécurité et intégrité au masculin ». À cette occasion, tous les membres masculins de l'Areq étaient invités à un déjeuner au restaurant Le Bellevue pour une rencontre « entre gars ». Bonne participation des membres et belle occasion de se rencontrer pour jaser de tout et de rien...



Bonne année 2014 à tous.

Gilbert Arseneau  
responsable condition des hommes

*Saute dans le train de l'an nouveau!*

*En espérant qu'il sera merveilleux*

*Que les virages se négocient en toute sécurité*

*Que les abîmes soient parfaitement assurés*

*Et les jours fleuris de bonheur*

*Des jours lumineux même par temps gris*

*Que la chaleur résiste aux nuits froides*

*Et que la rigueur rehausse la splendeur des choses*

*Que ton foyer te protège contre les adversités de la vie*

*Qu'il y ait toujours une soupape pour évacuer le trop-plein de pression*

*Que l'amitié et l'amour puissent jeter des ponts*

*Que les torrents ne débordent jamais peu importe le cours des choses*

*Que le poids à tirer n'empêche jamais d'aller vers le but choisi*

*Que la nouvelle année permette encore d'ouvrir de nouvelles voies*

*Qu'un arc-en-ciel vienne colorer une journée lugubre*

*Que le parcours le plus rapide te laisse toujours un répit pour croquer les belles choses de la vie*